



Conseil économique et social

Distr. limitée
1^{er} décembre 2015
Français
Original : anglais

Pour suite à donner

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Première session ordinaire de 2016

2-4 février 2016

Point 6 (b) de l'ordre du jour provisoire*

Prorogation de programmes de pays en cours

Note du secrétariat

Résumé

Soumise conformément à la décision 2009/11 du Conseil d'administration, la présente note a pour objet d'informer le Conseil que, sur approbation du Directeur général, les programmes de pays du Ghana, du Malawi et d'Oman ont été prorogés pour un an.

Projet de décision

Le Conseil d'administration

Note que, sur approbation du Directeur général, les programmes de pays du Ghana, du Malawi et d'Oman ont été prorogés pour un an, ainsi qu'il est indiqué dans le tableau ci-après.

* E/ICEF/2016/1.



Tableau
Première prorogation d'un an des programmes de pays en cours approuvée par le Directeur général

<i>Programme de pays</i>	<i>Durée initiale du programme</i>	<i>Programme prorogé jusqu'en</i>	<i>Objectif de la prorogation</i>
Ghana	2012–2016	2017	<ul style="list-style-type: none"> – Aligner le programme de pays sur le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour le Ghana, prolongé jusqu'en 2017 – S'aligner sur la stratégie nationale de développement à moyen terme (2014-2017) – S'aligner sur le programme de planification et de budgétisation quinquennal adopté par le Gouvernement
Malawi	2012–2016	2017	<ul style="list-style-type: none"> – Faire correspondre le début du prochain programme de pays avec celui du prochain plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, le plan-cadre actuel ayant été prolongé jusqu'en 2017 – Faire correspondre la fin du programme de pays avec le lancement de la prochaine stratégie nationale de croissance et de développement (la mise en œuvre de la stratégie actuelle devant s'achever à la fin de l'année 2016) – Faire en sorte que les priorités du plan-cadre ne soient établies qu'une fois les priorités nationales définies et annoncées, de sorte à ce qu'elles soient conformes à la stratégie nationale de croissance et de développement
Oman	2012–2015	2016	<ul style="list-style-type: none"> – S'aligner sur les priorités définies dans le neuvième plan national de développement pour 2016-2020, dont la mise en œuvre pourrait être quelque peu retardée – Comme suite à la réorientation stratégique décidée à l'issue de l'examen à mi-parcours de juillet 2014, davantage de temps sera nécessaire pour renforcer la stratégie qui sous-tend le programme de pays et vérifier que les résultats obtenus sont conformes à ceux prévus dans le programme révisé